

TOUT PERSONNEL

AVRIL 2010 – N° 56

La présence du SNU récompensée.

Le dépouillement des élections CAPC pour les corps des adjoints administratifs, des secrétaires administratifs, des TO, TSF et CATE s'est terminé aujourd'hui. Avant de vous livrer son analyse sur ces élections, le SNUPFEN Solidaires remercie tous ceux qui ont porté leur voix sur notre organisation syndicale.

Ces élections confirment l'audience du SNUPFEN qui représente aujourd'hui **36,9%** des personnels, toutes élections confondues. Le taux de participation est satisfaisant même s'il varie d'un corps à un autre et qu'il est toujours préoccupant de constater que des collègues n'utilisent pas le droit d'expression qui leur est donné au moment d'élections professionnelles, comme les CAPC, qui les concerne pourtant directement.

D'une manière globale :

La représentativité des organisations syndicales à l'ONF se mesure lors des élections CTP, CAP et CCP (contractuels). Aujourd'hui la situation de la représentativité est la suivante :

		SNUPFEN	UNSA	CGT	SNPA FO	SNTF FO	EfaCGC	Snigref	CFTC
TOTAL CTPT (2008)	4580	1575 34,39%	681 14,87%	795 17,36%	573 12,51%	527 11,51%	323 7,05%	56 1,22%	50 1,09%
TOTAL CAP et CCP	4313	1706,5 39,57%	542 12,57%	735,5 17,05%	544 12,61%	458 10,62%	249 5,77%	78 1,81%	0 0,00%
Moyenne CAP / CTPR	4446,50	1640,75	611,50	765,25	558,50	492,50	286,00	67,00	25,00
Représentativité (en %)		36,90%	13,75%	17,21%	12,56%	11,08%	6,43%	1,51%	0,56%
<i>Rappel au 01/01/2010</i>		33,30%	16,40%	17,50%	12,10%	11,60%	7,10%	1,50%	0,50%

Le SNU est conscient de la responsabilité qu'il a alors qu'il représente plus d'un personnel sur trois. En l'ignorant ou en voulant le stigmatiser auprès des personnels, ou de l'extérieur, la direction fait fausse route. Ce n'est pas en ignorant, l'expression des personnels que la direction obtiendra le consensus qu'elle cherche soit disant à obtenir.

Aujourd'hui, les syndicats de l'intersyndicale opposés à la politique du DG représentent 67,86%. Quand on sait que nombre de personnes, votant pour d'autres organisations syndicales, soutiennent les démarches de l'intersyndicale, cela ne laisse plus grand monde derrière la DG. Celle-ci saura-t-elle entendre ce nouveau message ? Ce n'est malheureusement pas sûr. A défaut, ce doit être aux tutelles de prendre leurs responsabilités en nommant rapidement un médiateur externe.

.../...

Les résultats

CAPC des	Inscrits	Votants	Exprimés	SNUPFEN	CGT	FO SNTF/SNPA	UNSA
CATE 2010	423	354	347	73	44	230	
	participation	83,69%		21,04%	12,68%	66,28%	
<i>rappel 2007</i>	316	267	260	38	29	193	
	<i>participation</i>	84,49%		14,62%	10,86%	74,23%	
TSF 2010	679	493	484	171	85	228	
	participation	72,61%		35,33%	17,56%	47,11%	
<i>rappel 2007</i>	880	639	621	149	131	341	
	<i>participation</i>	72,61%		23,99%	20,50%	54,91%	
SA 2010	688	539	530	128	54	308	40
	participation	78,34%		24,15%	10,19%	58,11%	7,55%
<i>rappel 2007</i>	695	531	517	127	33	288	69
	<i>participation</i>	76,40%		24,56%	6,21%	55,71%	13,35%
TOF 2010	3082	2166	2120	1152	466		502
	2010 participation	70,28%		54,34%	21,98%		23,68%
<i>24.04.2007</i>	3220	2184	2126	914	499		713
<i>(TO et CDF)</i>	<i>participation</i>	67,83%		42,99%	22,85%		33,54%
ADJ 2010	560	381	366	121	48	197	
	2010 participation	68,04%		33,06%	13,11%	53,83%	
<i>24.04.2007</i>	698	455	434	147	58	191	38
	<i>participation</i>	65,19%		33,87%	13,36%	44,01%	8,76%

Les adjoints administratifs

Adjoints Administratifs			
Titulaire	Aurore	DUPRET	DT IDFNO
Suppléante	Estelle	MAINOLI	DT BCA
AAP 2			
Titulaire	Corinne	ELI	DT Alsace
Suppléante	Marie	ZUMSTEEG	DT Franche Comté

Le SNU se maintient aux alentours de 33% ; il enregistre un léger tassement après la remontée spectaculaire de 2007. Le fléchissement du SNU s'explique sans doute par l'annonce, considérée à l'actif de FO, de l'augmentation de la PSR des adjoints administratifs, alors, qu'à l'origine, il s'agissait d'une demande de notre organisation syndicale, à laquelle la DRH n'avait même pas daigné répondre. Il y a encore un énorme travail d'explication de notre part auprès des adjoints administratifs et de mobilisation pour obtenir rapidement l'intégration complète des adjoints dans le corps des SA.

Les adjoints administratifs et tous les administratifs savent qu'ils peuvent compter sur le SNU localement dans le cadre des défenses individuelles et collectives avec l'aide des militants locaux et avoir un relais sérieux en CAPC.

.../...

Les secrétaires administratifs

SACS			
Titulaire	Florence	PITOLLAT	DT Lorraine
Suppléante	Carine	LETSCHER	DT Lorraine
SACE			
Titulaire	Nicole	MARIE LOUISE	DT IDFNO
Suppléante	M.F.	CHATELAIN	Siège

Malgré une légère augmentation du nombre de voix se portant sur le SNUPFEN, nous enregistrons un fléchissement de 0,41%. Par contre le SNU sera mieux représenté au sein de la CAPC avec deux sièges, soit un siège supplémentaire.

Les CATE

Malgré une augmentation de + 6,42%, le SNU ne parvient pas à obtenir un siège à cette CAPC, qui n'en compte que deux. FO reste majoritaire même s'il enregistre une baisse de 7,95%. Le travail du SNU, entre autre notre action juridique menée pour le NAS, a démontré que le SNU est un réel syndicat multicatégoriel. En luttant contre l'individualisme, vision malheureusement souvent privilégiée dans l'encadrement intermédiaire dont les CATE font partie, le SNU propose une autre voix. Nous espérons qu'ensemble nous retrouverons le chemin du collectif. Ce scrutin donne une bouffée d'espoir pour cette catégorie.



Les Techniciens Supérieurs Forestiers

TF			
Titulaire	Xavier	MANDRET	DT CO-AL
Suppléant	Cécile	CAMBRILS	DT Franche Comté
CTF			
Titulaire	Bernard	LABROSSE	La Réunion
Suppléant	Eric	PELVET	DT BCA

+ 11,34%.pour le SNU à la CAP des TSF, c'est une vraie chance pour les techniciens qui pourront avoir ainsi deux représentants SNU en CAP. Nous avons effectivement un siège supplémentaire pris à FO. Le SNU est le seul syndicat à augmenter sa présence auprès des techniciens.

.../...

Les techniciens opérationnels

TO			
Titulaires :	Cyril	GILET	DT BCA
	Nathalie	STRAUCH	DT Alsace
Suppléants	Didier	CONSTANT	DT CO-AL
	Pierre	POLA	DT Rhône Alpes
TOP			
Titulaire :	Régis	JEANDENAND	DT BCA
Suppléant :	J.M.	RELLE	DT Alsace

C'est plus d'un TO sur deux qui soutiennent le SNUPFEN dans sa démarche et ses actions. C'est aussi une rude responsabilité, nous en sommes bien conscients. Les résultats au sein de cette catégorie nous permettent de conforter notre assise pour continuer à défendre notre vision du métier de forestier polyvalent, au service de la forêt et de la société.

Le SNU restera toujours revendicatif avec des propositions étayées, sans démagogie et continuera à assurer une réelle présence dans les bureaux ou sur le terrain. Le SNU est un outil pour la défense du personnel et de la forêt.

La multiplicité des syndicats n'a servi que les intérêts de la direction.

En renforçant le SNU, les personnels se donnent les moyens d'un véritable contre pouvoir. Et puis pourquoi ne pas adhérer et participer ainsi à l'élaboration des revendications et à la vie démocratique de notre syndicalisme ?



BULLETIN D'ADHESION

NOM Prénom

Adresse postale complète (n° et rue, s'ils existent)

Tél Mel Date de naissance Grade

Travail à temps partiel : pourcentage à préciser

Ce bulletin est à renvoyer accompagné de la cotisation à :

Pascale ROBERT 22 rue de Chaillot 25000 BESANCON • Tél : 03 81 82 19 81

Vous pouvez également régler votre cotisation de manière fractionnée avec le prélèvement automatique

Téléphoner au Trésorier Régional qui vous enverra l'imprimé nécessaire.

ATTENTION : L'adhésion n'est effective qu'après le versement de la cotisation ou signature de l'autorisation de P.A.C.

Pour le prélèvement automatique : Timbre mensuel = cotisation /12 - Prélèvement = cotisation /Nombre de prélèvements

ATTENTION : Libellez votre chèque à l'ordre de SNUPFEN